

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 2

Artikel: La Suisse et les sinistrés d'Italie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Suisse et les sinistrés d'Italie

Quatre mois ont passé. Les journaux, pris dans la ronde de l'actualité, n'en parlent presque plus. En fait que diraient-ils? Qu'aujourd'hui, quatre mois après la catastrophe, les victimes des inondations qui ont ravagé un tiers de l'Italie au début de novembre 1966, vivent plus ou moins comme ils vivaient au lendemain du désastre, c'est-à-dire tentant de survivre, de réparer les dégâts, de rentrer dans le circuit de l'existence. Ceux qui en ont besoin continuent de recevoir régulièrement les secours transitoires nécessaires. Ceux qui le peuvent s'efforcent de remettre leurs maisons, leurs champs, leurs ateliers en état.

Pour sa part, la Croix-Rouge suisse, à laquelle les autorités et la population suisse ont confié plus de 5 millions de francs dans le cadre de l'opération d'entraide qu'elle a mise sur pied en faveur de l'Italie, s'apprête à réaliser une importante étape de cette action: la fourniture de 1000 assortiments de mobilier et d'ustensiles ménagers à des familles sinistrées des 7 provinces de Belluno, Padoue, Rovigo, Trévise, Udine, Venise, Vicence.

Il aurait en effet été prématuré de distribuer ces articles alors que les logements et maisons des sinistrés étaient encore inhabitables. Il faut en premier lieu procéder à leur assèche-

ment. Ce sera chose faite, du moins en grande partie, d'ici quelques semaines. L'on pourra alors faire partir de Suisse les wagons contenant les lits, les armoires, les tables, les chaises, les batteries et installations de cuisine qui permettront à des centaines de familles de recréer leur foyer.

Nous parlerons bien sûr encore très en détail de cette importante phase de notre action d'aide à l'Italie. Cette action, rappelons-le, a comporté la remise de secours d'urgence d'une valeur de plus de Fr. 200 000.— qui furent expédiés de Suisse au lendemain de la catastrophe et distribués sans retard aux intéressés.

Une seconde initiative prise au titre de l'aide d'urgence consista à faire parvenir 243 tonnes de fourrage d'une valeur de Fr. 53 000.— provenant de Suisse à des paysans de la province de Trévise. Un montant de Fr. 100 000.— sera par ailleurs remis au CECAT (centre pour l'éducation et la coopération agricole dans la province de Trévise) avec lequel la Croix-Rouge suisse collabore depuis des années. Utilisant des fonds avec affectation, notre Institution soutient certaines de ses réalisations, ainsi: la formation professionnelle de jeunes cultivateurs, des cours d'économie ménagère, l'assainissement d'habitations et d'étables, la création et l'exploitation de jardins d'enfants, de colonies de vacances, de dispen-

saires, de coopératives d'achats et de ventes.

La Croix-Rouge suisse a estimé équitable aussi de réserver une partie des fonds dont elle dispose en vue d'aider les Suisses de Florence dont un fort pourcentage ont littéralement perdu tous leurs biens. Cette somme sera distribuée en étroite collaboration avec le Consulat suisse de Florence et le Département politique fédéral.

Notre Société participera en outre à la réinstallation de 25 familles du hameau de California — fraction de la commune de montagne de Gosaldo,

dans la province de Belluno — qui a littéralement été anéanti par un éboulement consécutif aux inondations. La Croix-Rouge allemande s'est engagée à fournir à l'intention de ces 25 familles autant de maisons préfabriquées dont l'agencement intérieur sera livré par la Croix-Rouge suisse. Pour notre Société il s'agira d'une dépense de Fr. 100 000.— environ.

Des projets sont actuellement à l'étude concernant l'emploi des quelque 2 millions de francs suisses dont nous disposons encore en faveur des sinistrés. Les besoins sont en effet si

nombreux et si divers qu'il est juste de prévoir une utilisation aussi judicieuse que possible des sommes à disposition, ceci d'autant plus que, comme nous l'avons dit déjà, toutes les mesures ont été prises pour que les victimes des tragiques événements de novembre 1966 soient pourvues du nécessaire — vêtements, vivres, toit provisoire — en attendant de pouvoir réintégrer leur lieu de résidence habituel ou leur domicile.

Une aide à longue portée judicieusement étudiée et préparée sera aussi l'aide la plus utile et la plus efficace que l'on pourra leur assurer.

Dans le cadre de la poursuite de son aide aux sinistrés d'Italie, la Croix-Rouge suisse pense notamment à l'aménagement et à l'installation de maisons préfabriquées qui seraient fournies aux habitants de villages de montagne partiellement détruits et dont les habitants vivent actuellement dans des maisons fortement endommagées qui menacent ruines à tout instant.

Photo G. Zanfron, Belluno

